



Montréal, le 7 février 2023

**AVIS À TOUS LES MEMBRES
ÉLECTION PARTIELLE – AGENTS(ES) DE STATIONS
POSTE DE DIRECTEUR(TRICE)-ADJOINT(E)
+
1 POSTE DE DÉLÉGUÉ(E)**

Conformément aux statuts et règlements du Syndicat, article 16.10.2 et 16.10.1, soyez avisés par la présente qu'il y aura élection partielle,

LUNDI LE 27 FÉVRIER 2023

pour les poste ci-dessus mentionnés.

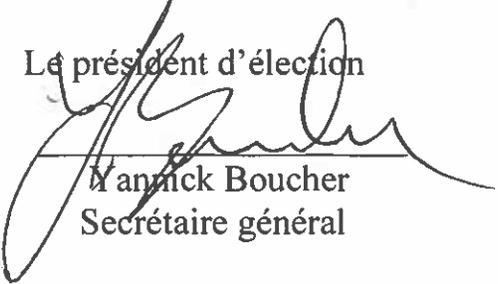
La période de mise en nomination est fixée le 13, 14 et 15 février 2023 de 8h00 à 16h00 à nos bureaux au 8156 boul. St-Michel.

Le ou les candidates et candidats intéressés(es) devront se présenter à cette adresse, et ce, accompagné d'un témoin du même centre (membre en règle du Syndicat CA.OM.SC.) afin d'obtenir la formule de mise en nomination.

Veuillez prendre note que le vote se tiendra de façon virtuelle. Vous recevrez un NIP par la poste après la période de mise en nomination et vous pourrez alors voter ultérieurement au : <https://caomsc.simplevote.ca/> ou par téléphone (numéro à confirmer).

*****ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE ADRESSE POSTALE SOIT À JOUR
AFIN DE RECEVOIR VOTRE NIP*****

Le président d'élection



Yannick Boucher
Secrétaire général